



BIENVENUE DANS LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES ET LEARNING CENTER DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE !

Votre inscription est valable jusqu'au **31/12/2023**. Elle vous permet d'accéder à la documentation et aux services du réseau des bibliothèques et learning center de l'Université de Lille :

📍 **LILLIAD Learning center Innovation, Campus Cité Scientifique, à Villeneuve d'Ascq**

📍 **BU Droit-Gestion, Campus Moulins, à Lille**

📍 **BU Santé, Campus Santé, à Loos**

📍 **BU Sciences humaines et sociales, Campus Pont de Bois, à Villeneuve d'Ascq**

DOCUMENTATION

Combien de documents pouvez-vous emprunter ?

Illimité sauf pour les documents suivants limités à 5 : les DVD, les codes à la BU Droit-Gestion.

Pour combien de temps ?

28 jours, sauf pour les documents suivants limités à 14 jours : les DVD, les codes.

Pouvez-vous prolonger vos emprunts ?

Vous pouvez les **renouveler une fois pour 28 jours**, à l'exception : des codes et des documents réservés par d'autres utilisateurs.

Comment prolonger vos emprunts ?

- depuis votre compte lecteur sur lillocat.univ-lille.fr,
- sur place via les automates de prêt-retour.

Où rendre les documents ?

Dans l'une des 4 BU (Santé, Droit-Gestion, Lilliad ou SHS)

Pouvez-vous réserver des documents ?

Oui, à partir du site web, s'ils sont déjà empruntés, à l'exception des codes à la BU Droit-Gestion.

Combien de temps vos documents réservés sont mis de côté ?

7 jours.

Comment accéder aux ressources électroniques ?

À partir des postes informatiques mis à votre disposition dans vos bibliothèques et à **distance** selon les licences souscrites avec les éditeurs.

SERVICES



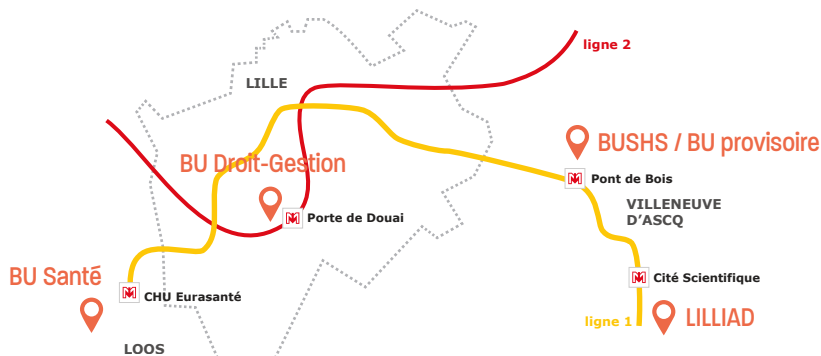
Vous disposez d'un accès au wifi, aux ordinateurs et aux photocopies, impressions & scans.

L'inscription au réseau des bibliothèques et learning center de l'Université de Lille donne également droit à l'emprunt de documents dans certaines bibliothèques associées.

Le **prêt entre bibliothèques (PEB)** vous permet de faire venir d'une autre bibliothèque des documents qu'aucune bibliothèque de l'agglomération lilloise ne possède.

Ubib.fr vous permet de poser vos questions aux bibliothécaires du réseau national par chat ou par mail.

Pour plus d'informations sur nos services, adressez-vous à l'accueil de vos bibliothèques ou consultez bu.univ-lille.fr.



BU Droit-Gestion
Place Déliot à Lille
budroitgestion.univ-lille.fr
@BULilleDG
@BULDroit
Tél : 03 20 90 76 67

BU Santé
Av. Eugène Avinée à Loos
busante.univ-lille.fr
@BULilleSante
@BULSanté
Tél. : 03 20 90 77 73 ou 48

BU SHS
Pont de Bois à V. d'Ascq
bushs.univ-lille.fr
@BULilleSHS
@BULilleSHS
Tél : 03 20 41 70 00

LILLIAD
Cité scientifique à V. d'Ascq
lilliad.univ-lille.fr
@lilliadlci
@lilliadlearningcenterin-
novation
Tél. : 03 20 43 44 20

Les données collectées font l'objet d'un traitement informatique nécessaire pour que vous puissiez utiliser les services mis à votre disposition par les bibliothèques de l'Université. Conformément à la loi Informatique et Libertés, ce traitement a été déclaré au registre du Délégué à la Protection des Données : dpo@univ-lille.fr. Vous trouverez toutes les informations sur ce traitement à l'adresse : <http://www.univ-lille.fr/donnees-personnelles>

